**Moulins, le 14 décembre 2020**

**LE BOURBONNAIS S’ILLUMINE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

**Lumières sur le Bourbonnais est de retour pour les fêtes de fin d’année. Du 18 décembre 2020 au 3 janvier 2021, Moulins, Montluçon, Cusset, Commentry et Vichy s’illuminent à nouveau. Tandis que Néris-les-Bains constitue la nouveauté de cet acte IV. Elle rejoint le festival départemental des Lumières et prolonge dès le 19 décembre, le chemin du thermalisme. Présentation.**

Le festival départemental Lumières sur le Bourbonnais est de retour pour les fêtes de fin d’année. Moulins, Montluçon, Cusset, Commentry vont jouer les prolongations des spectacles diffusés cet été. Les patrimoines remarquables de ces villes vont scintiller dès le 18 décembre et jusqu’au 3 janvier 2021, de 17h30 à 19h45. Vichy a déjà ouvert une parenthèse enchantée sur Noël.

Pour cet acte IV, une sixième ville entrera dans le programme d’illuminations du Conseil départemental de l’Allier. Il s’agit de Néris-les-Bains qui verra le théâtre André Messager sortir de l’ombre le 19 décembre à 17h30, prolongeant ainsi le chemin du thermalisme inauguré l’été dernier à Vichy. Un show lumineux qui sera lui aussi visible jusqu’au 3 janvier 2021.

Avec ses belles façades richement sculptées, le théâtre de Néris construit au XIXème siècle, constitue l’écran tout désigné pour faire rayonner le programme “Lumières sur le Bourbonnais”. C’est pourquoi, Les Allumeurs de Rêves, Light Event Consulting et BK France, créateurs de ce mapping, ont pris le pari de faire voyager le spectateur durant 20 minutes, grâce aux toutes dernières technologies de projection.

Des temps antiques jusqu’à nos jours, Néris-les-Bains, station thermale, se raconte en images, sons et musiques. La projection s’achève par une fête qui vient clore en beauté et en joie cette scénographie de lumières féériques. Une création lumineuse qui s’élève à 440.000 euros H.T., avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et une participation financière de la commune de Néris-les-Bains.

En accueillant Néris-les-Bains, le Conseil départemental de l’Allier fait un pas de plus pour devenir le premier Département en France, à proposer un festival de lumières permanent sur l’ensemble de son territoire.

|  |
| --- |
| **PRATIQUE :** Lumières sur le Bourbonnais - du 18 décembre 2020 au 3 janvier 2021 - Tous les soirs, de 17h30 à 19h45 - Dans le respect des distances physiques et des consignes sanitaires gouvernementales - Port de masque obligatoire - Gratuit - Tout public - Pour une immersion totale, une application est à télécharger sur smartphone pour profiter en direct de la bande musicale. Plus d’infos sur [www.lumieres-bourbonnais.com](https://www.lumieres-bourbonnais.com/) |